



# L'ETOILE DU NORD

Inspirée et publiée par  
**ALBERT GERVAIS.**  
ABONNEMENT  
UN AN, PAYÉ D'AVANCE ..... 50 CTS.  
A LA FIN DE L'ANNÉE ..... 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

**L'ETOILE DU NORD**  
(—)  
JOLLETTE, JEUDI, 18 AVRIL 1895

## Les Elections du 17

Voici le résultat des élections partielles qui ont eu lieu mercredi dans Haldimand, province d'Ontario, Antigonish, province de la Nouvelle-Ecosse, Verchères et Québec-Ouest, dans la province de Québec. L'honorable Secrétaire d'état, le Dr Montagne, est élu à une majorité de 973.

Dans Québec-Ouest M. Dobell conservateur indépendant ne l'a emporté sur M. McGreevy que par 6 voix.

Antigonish a élu M. McIsaac par 112 voix de majorité sur le candidat conservateur; enfin, M. Geoffroy a réussi dans Verchères à prendre une majorité de 157 voix sur son concurrent M. Bisailon, conservateur.

Dans les deux comtés catholiques de Verchères et Antigonish, la lutte a été faite par deux candidats catholiques qui, tous deux, ont déclaré qu'ils appuieraient le gouvernement dans le règlement de la question des écoles de Manitoba.

## CHRONIQUE

LE JUIF-ERRANT (REPRODUCTION)

La semaine sainte ramène l'anniversaire du départ du Juif-Errant pour son long voyage à travers les siècles et les continents, toujours poursuivi par un être qu'il a cherché et aimé : la richesse !

Au Christ des sacrifices, le Juif a préféré le Christ qu'il rêvait avec l'or et la graisse de la terre ; en somme, le voleur Barrabas a eu ses préférences. Depuis ce temps, partout où le nouvel Isaac, Isaac Laquedem, l'errant, passe le pied, on voit l'or et l'argent accourir vers lui, comme le fer à l'aimant. Il est millionnaire, milliardaire, tout est à lui ; mais cette toison d'or ne le couvre pas de joie, c'est la belle tunique sanglante de Déjanire ; avec elle, il porte partout la malediction, et tous regardent passer avec horreur celui qui a pompé leur substance. A la fin, les dévouilles s'insurgent, forment des foyers, renversent les boutiques et les changes, et on voit le Juif-Errant reprendre sa besace et son voyage, pour aller ailleurs, où la richesse l'attend, afin de lui infliger le même sort.

Va ! va ! leur crie davantage au temps de la Passion, le Sauveur dont ils n'ont pas voulu, et à qui Issac a dit : "Marche ! marche." Le Christ aujourd'hui répond : "Je ne suis plus ton Dieu, Barrabas que tu m'as préféré est devenu ton Dieu ; vole et vole toujours, tu es libre. Et il vole à travers les océans.

Une statistique déjà publiée montre combien, à New-York, première station des tribus envahissantes, et ville qu'on nomme la nouvelle Jérusalem, les Juifs sortis d'Europe sont devenus tout puissants.

En février 1891, la population nive de la grande cité américaine était de 225,000 à 250,000 âmes ; c'était joli ! Eh bien ! ce chiffre s'est accru dans les mois suivants de 45 à 50,000 âmes. Le chiffre des âmes n'est rien ici, comparé à celui des affaires. Or, dans la grande rue Broadway, qui est un peu la cannebière de là-bas, sur les 1200 maisons de commerce qui occupent cette riche voie (de Canal street à Union square), il en est un millier de juives, et 200 seulement restent encore chrétiennes. En dehors de ce site riche, il y a encore mille autres marchands juifs ; en tout 2012. Leur capital est 1,036,940,000 francs. Leur fermage dans la ville s'élève à un milliard. Oui, mille millions.

Des envahissements analogues, quoique moindres encore, s'accroissent à Chicago et ailleurs. On ne voit au enseignes que les noms d'Israël, et, peu à peu, avec le sourire sur les lèvres, les juifs on conquies l'Amérique.

Pendant ce temps, les congrès inquiets prenaient des mesures contre l'immigration chinoise ; l'ouvrier d'Asie, disait-on, menaçait le travail de l'ouvrier Yankee ; les juifs, eux, ont laissé consciencieusement

le travail à l'Américain et à l'émigrant chrétien ; mais il lui prennent délicatement la bourse en prélevant peu à peu.... la totalité.

Le Juif accomplit gravement sa mission ; l'ar—du Pérou pôle nord—arrive, poussé par une baguette providentielle vers lui, jusqu'au moment où les Américains s'insurgent et le chasseront en Océanie.

Ou, ce qui est probable, le temps sera venu de se soumettre à ce souverain mystérieux dont la puissance doit s'étendre un jour avec une vitesse vertigineuse sur le monde entier et qui sera le Juif choisi comme antéchrist.

Le Juif aura cessé alors d'être le Juif-Errant, maître du monde, il exercera une persécution plus terrible que les premiers ; mais il sera proche de sa conversion et, encore une fois, le Christ aura conquis son ennemi et en fera son apôtre.

Z. P.

## La Fête de Pâques au Collège Joliette

J'ai eu le plaisir d'entendre Dimanche dernier la messe solennelle de Concone chantée par le chœur des élèves du collège. En vérité il ne m'appartient pas de faire l'appréciation d'un morceau de musique, cependant comme l'a dit un écrivain : "Je comprends ce que la musique dit au cœur, fort peu ce qu'elle dit aux oreilles. Je n'avais pas encore eu le plaisir d'entendre cette messe et j'ai été vraiment frappé de la beauté de cette composition dont le style pur et classique fait contraste avec la musique légère des maîtres de nos jours. Cette œuvre est vraiment magistrale on y sent partout l'inspiration, une connaissance et une méditation approfondies du sujet ; tout à tour, la crainte, l'espérance, l'amour, l'allégresse se traduisent en une harmonie savante et pleine de sentiment.

Les auditeurs ont surtout remarqué le "Gloria" qui est un modèle de musique expressive. Il débute par un chant triomphal solennel qui se continue jusqu'au *Qui tollis* très bien rendu par les soli et se termine à la manière des grands maîtres en une fugue d'une allure vive et hardie.

Le *Sanctus* est aussi remarquable : mais ce que l'on peut entendre de plus beau c'est je crois, le trio de *Lagnus Dei* admirablement chanté par les soli. C'est un chant majestueux et plaintif, d'une douceur qui parfois s'exalte jusqu'au sanglot.

Bref, les auditeurs ont été émus et à juste titre.

Nos sincères félicitations au Rvd M. Dessert, maître de chapelle du collège. Le chœur qu'il dirige se compose d'une quarantaine de voix bien choisies et disposées par parties dans une admirable proportion. C'est vraiment plaisir d'entendre ces jeunes gens, ces enfants même, exécuter avec un ensemble et un brio qui feraient honneur aux troupes les mieux exercées de nos théâtres, les nobles compositions des grands maîtres de l'art.

C. L.

## CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir des colonnes de votre journal pour faire connaître à vos lecteurs, les avantages que "La Société de Protection des Malades" offre à ses membres.

Cette société a été fondée le 1er octobre 1894, par le Rvd M. Auclair, curé de la paroisse St-Jean Baptiste de Montréal, et quelques philanthropes chrétiens, dans le but :

- 1o. De protéger ses membres malades, en leur donnant quand ils sont malades ou incapables de travailler, \$5,00 par semaine pendant 15 semaines par année ;
  - 2o. D'assurer à la famille du défunt CINQUANTE DOLLARS à la mort ;
  - 3o. De travailler pour sa large part, à la bonne propagande et la saine organisation sociale dans notre catholique pays du Canada français.
- Tout homme, de 16 à 50 ans, "professant la religion catholique, parlant la langue française," doué d'un bon caractère, ayant une conduite honnête, santé convenable, réputation morale acceptable, et pratiquant la sobriété, peut devenir membre de "La Société de Protection des Malades."

Entre autres avantages dont se réclame cette société, pour justifier la concurrence loyale qu'elle a cru devoir venir faire à ses dignes émules et sœurs aînées, signalons ceux-ci :

Que c'est la première Société qui paie des bénéfices de maladie à ses membres sans exiger que ces derniers fassent partie de la Caisse de Dotation ;

Que les membres n'ont à payer qu'une contribution de cinquante centins par mois.

Qu'il n'y a aucune contribution à payer au décès des membres ;

Que la contribution mensuelle de cinquante centins par mois est à la portée de la classe la plus pauvre, et conséquemment, "La Société de Protection des Malades," est une œuvre sociale qui mérite la sympathie et l'encouragement de tous les gens de bien ;

Enfin que "La Société de Protection des Malades" ayant pour but principal de secourir ses membres malades, est la société qui offre le plus de garantie sous ce rapport, parce que, contrairement à plusieurs autres associations, "elle unit ses forces au lieu de les diviser."

4o. D'essayer d'ajouter, par son action, le plus de prestige et d'autorité possible à l'influence catholique et française dont la mission, en Amérique paraît indéniable à tous les penseurs.

L'organisation, par paroisse, de ses comités ou bureaux de perception, est de nature à lui faciliter cette initiative. Quant au terrain d'action, il ne lui fera pas défaut non plus ; pour ne parler que de quelques œuvres : "Secrétariats du peuple," dans les villes ; "Caisses paroissiales, Sociétés agricoles" ou de "Colonisation," dans nos campagnes, etc. etc, voilà de la bonne besogne toute taillée d'avance et qui sollicite le zèle de ses membres.

Fort de l'appui les uns des autres, ils ne reculeront pas devant la tâche à accomplir.

Ils sauront augmenter leur bien-être personnel, tout en contribuant à développer celui de la communauté sociale.

C'est ce qu'ont bien compris les nombreuses paroisses qui se sont enrôlées, avec empressement, depuis quelques mois à peine, sous la bannière de notre association.

C'est ce dont a bien su se rendre compte le digne métropolitain de l'Eglise de Montréal, Notre Ordinaire Vénéré, Mgr Fabre, qui a béni avec effusion, connaissant ses promoteurs, les modestes débuts de notre association, et n'a cessé de l'entourer, dans sa croissance, de la plus paternelle sollicitude.

C'est ce qui suffira à convaincre, espérons-nous, nos compatriotes et coreligionnaires de l'importance du programme patriotique, et social que nous avons l'honneur de leur proposer, et à gagner à la grande cause en faveur de laquelle nous les sollicitons, leurs plus vivaces et actives sympathies.

Ajoutons que, depuis la date de son organisation active, c'est-à-dire depuis le 15 janvier 1895, 18 bureaux de perception ont été formés. Voici les noms des paroisses qui se sont enrôlées dans cette jeune et belle association :

St-Jean Baptiste de Montréal, Verchères, St-Jérôme, St-Timothée, St-Eustache, Varennes, St-Anicet, Notre-Dame de Montréal, Ste-Rose, St-Benoit, Lavaltrie, L'Assomption, Joliette, Terrebonne, St-Paul l'Ermitte, St-François de Sales, Berthier, Lachenaie.

Percepteur à Joliette, M. Auguste Goulet, marchand. M. Omer Sylvestre, marchand bien connu, de Joliette, vient d'être nommé organisateur général pour le District de Joliette.

QUEL EST L'OUVRIER QUI N'EST PAS CAPABLE DE PAYER CINQUANTE CENTINS PAR MOIS, POUR S'ASSURER AU CAS DE MALADIE UNE INDEMNITÉ DE CINQ DOLLARS PAR SEMAINE ET CINQUANTE DOLLARS À LA MORT.

Il ne faut pas oublier, non plus que moyennant une contribution supplémentaire proportionnée à l'âge de l'applicant, "La Société de Protection des Malades" verse aux héritiers des membres décédés la somme de \$250, \$500, ou \$1000, selon les épargnes qu'ils ont jugé utile de lui confier à cet effet.

Nous prions les personnes qui désireraient avoir de plus amples informations au sujet de cette société, de s'adresser à M. Auguste Goulet, percepteur à Joliette, ou à M. Omer Sylvestre, organisateur général pour le district de Joliette. Le tout humblement soumis à l'attention de nos compatriotes et coreligionnaires.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, Votre très humble serviteur,  
L. G. ROBILLOTT, Joliette, 16 avril 1895.

## Quarante-heures au Collège Joliette.

Vendredi. — Messe Ste-Thérèse. Théodore Lahaque.

Samedi. — Messe St-Louis. Théod. Lahaque ; Offertoire : *Jesu Dei vivi*.

Dimanche. — Messe solennelle. Concone ; Offertoire : *Ave Maria*. Lambillotte.

Les Rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.



M. Geo. Merritt  
Toronto, Ont.

## Aussi Bien que Jamais

Après avoir pris la Hood's Sarsaparilla

Guéri d'une Maladie Sortieuse

La suivante est d'un citoyen bien connu de Toronto :

"Je souffrais depuis cinq ans de la maladie connue sous le nom de Bright et pendant des journées entières j'ai été incapable de me tenir debout. Je fus allé durant trois semaines ; pendant ce temps je me fis appliquer des saignées et n'en retirai aucun bénéfice. Voyant la Hood's Sarsaparilla annoncée dans les journaux, je décidai d'en essayer une bouteille, je me trouvai soulagé avant d'avoir fini d'en prendre une deuxième."

**HOOD'S Sarsaparilla**  
**CUERIT**

bouteille. J'obtiens un tel soulagement de la première bouteille que je me décidai d'en essayer une autre, et depuis que j'ai pris la seconde bouteille je me porte aussi bien que je l'ai jamais été de ma vie." GEO. MERRITT, Toronto, Ont.

Hood's Pills guérissent la constipation, en rendant l'action du canal alimentaire.

## Petit courrier de la semaine

St-Alphonse, 15 avril 1895.

Le cercle agricole de cette paroisse qui a passé à travers sa crise nécessaire, en est sorti plus fort, plus vivace que jamais. Tout le monde semble y avoir mis la main, depuis le bureau de direction aidé de son zélé secrétaire, Monsieur Benjamin Geoffroy, jusqu'au plus humble cultivateur, et il nous fait plaisir de compter sur sa liste les noms de cent quatre (104) membres dévoués, empressés assidus, encouragés. Ils ne doutent pas de voir leur nombre atteindre avant le mois de mai le beau chiffre de 130 membres, parfaitement en règle.

La ferme expérimentale d'Ottawa a envoyé au cercle sur demande des échantillons de grains de semence que les membres s'empressent de se partager.

Courage donc, braves cultivateurs, le succès couronnera vos généreux et patriotiques efforts.

Le conseil municipal a décidé durant l'hiver dernier de reconstruire le pont sur la rivière l'Assomption entre St-Alphonse et St-Côme ; et comme ce pont est à la charge de toute la paroisse, le conseil s'est adressé à l'Honorable commissaire de l'Agriculture et de la colonisation pour en obtenir un aide dans les dépenses nécessitées par la reconstruction de ce pont. Il y a tout lieu d'espérer que l'honorable ministre acquiescera à cette demande. La requête du conseil a été confiée aux soins de l'actif député du comté, J. M. Tellier, Ecr.

Il n'y a pas un seul logement à louer dans tout le village de St-Alphonse. S'il n'est pas très tendu, il est, comme on le voit, bien rempli. Socrate lui-même n'aurait pas désiré mieux.

Il y a eu, comme ailleurs du reste, la révision annuelle de la liste électorale provinciale. Les choses se sont passées avec une entente et une harmonie admirables.

Un fait digne de remarque. M. Francis Neilen s'est présenté au bureau du conseil, avec une demande d'inscription électorale pour deux voteurs seulement ; c'était ses deux fils.

—Vous ne demandez pas l'inscription d'autres personnes ?

—Non, répondit-il ; je ne m'occupe pas des affaires des autres ; mais je tiens à m'occuper de mes miennes.

Que ce bon père de famille avait raison !

VELOX.

## C. M. B. A.

A L'ASSOMPTION

La succursale No 217 de "L'Association Catholique de Secours Mutuel" à l'Assomption, a célébré avec pompe, le trois mars dernier, le premier anniversaire de sa fondation.

Dès la veille le frère Charles Dupont Hébert de Trois-Rivières, Grand-Député de la Province, le Rvd G. Le Pailleur, curé de Maisonneuve de Montréal et M. le notaire Pelland de Berthier, tous membres de l'Association arrivèrent à l'Assomption et furent reçus à la gare du chemin de fer par Jos. Ed. Du-

hamel, Ecr. N. P. et Président de la succursale de l'Assomption accompagné du Rvd frère Jobin un des Chapelains.

Une brillante séance spéciale de bienvenue fut tenue le soir même à la salle de l'Association où des discours de circonstance furent prononcés par le Grand-Député de District, le Rvd frère Le Pailleur et le frère Pelland en réponse à l'adresse de bienvenue du frère Président.

A cette séance eut lieu l'initiation d'un nouveau membre M. Odilon Royal, par le Grand-Député Hébert avec les formalités d'usage.

Le lendemain à 9 hrs les membres se réunirent à leur salle et se rendirent en procession à l'Eglise paroissiale où une messe solennelle fut célébrée par le Rvd Hector Marsolais, premier Chapelain de la succursale.

Les membres décorés de leurs insignes occupaient des sièges réservés près du balustre.

Le sermon a été donné par le Rvd G. Le Pailleur, curé de Maisonneuve, qui prit pour texte, *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una* (Act. Ap. 4 et 32) et fit ressortir l'union fraternelle qui existe entre les membres par la constitution et les règlements de l'Association, l'union fraternelle qui constitue la véritable fraternité et unité catholique.

L'éloquent prédicateur rappela les premiers temps de l'ère chrétienne où les biens étaient mis en commun pour venir en aide à ceux qui étaient dans le besoin et faire promouvoir les intérêts de l'Eglise de Dieu.

Il fit un appel chaleureux aux fidèles pour les engager à faire partie de l'Association comme moyen de salut et pour assurer les bons rapports entre les citoyens en même temps que l'aisance pour la famille.

Après la messe le célébrant fit la bénédiction solennelle de la Charte de la succursale, puis la foule se rendit à la Sacristie où M. Hébert expliqua les avantages matériels de l'Association et engagea les citoyens de l'Assomption et des paroisses environnantes à devenir membre de cette société.

Ce discours fut fort goûté et nul doute qu'il aura de grands effets !

Dans l'après-midi les frères visiteurs furent conduits au collège de l'Assomption où ils furent reçus par le Rvd Messire Villeneuve, puis à la salle de l'Association où le frère J.E. Faribault, Chancelier, exprima au nom de tous les frères réunis, des remerciements aux distingués visiteurs pour leur présence à leur fête et manifesta le désir qu'à leur prochaine visite le nombre des membres déjà triplé depuis la fondation de cette succursale, sera considérablement accru, grâce à l'entraînée démonstration de cet anniversaire et à leur puissant concours. Inutile d'ajouter qu'en cette circonstance, comme toujours, M. Faribault sut se montrer à la hauteur de sa position et que par son brillant et chaleureux discours, il rehaussa grandement aux yeux des distingués visiteurs l'importance de la succursale de l'Assomption.

Il était quatre heures lorsque les frères visiteurs prirent congés de leurs frères de l'Assomption pour se rendre à la gare du chemin de fer.

## Fatal accident

Un bien pénible accident est arrivé en cette ville cette avant-midi. M. Arthur Racette employé comme chauffeur à la compagnie de papier, était à travailler dans un tas de bran de scie, lorsque tout à coup un éboulement se produisit et le malheureux travailleur fut englouti et tué instantanément sous le poids de cet amas de bran de scie mêlé de glace. Le cadavre a été aussitôt transporté à la Station de police où une enquête a eu lieu cette après-midi.

Le défunt, âgé de 38 ans, était membre de l'Ordre des Forestiers Catholiques et laisse dans le malheur une épouse et 7 jeunes enfants.

Cette mort cause une vive impression en cette ville, où le défunt jouissait à juste titre de l'estime et de la considération de ses concitoyens, étant bon père de famille, chrétien fervent et époux modèle.

Voici le verdict que les jurés viennent de rendre en cette affaire :

"Que le dit Arthur Racette a été tué dans la ville de Joliette, le 18ème jour d'Avril courant, par l'éboulement d'une masse de bran de scie, sur la propriété de la "manufacture de papier de Joliette," et que les propriétaires de la dite "manufacture ont été imprudents en "laissant ainsi une masse de bran de scie dans un état aussi dangereux, "et que le dit défunt a été aussi imprudent d'y avoir travaillé, sachant "le danger qu'il courait. Et les jurés

"déclarent que ordre soit donné aux "propriétaires de la manufacture de "papier de faire disparaître tout "danger qu'il y a à cet endroit.

## Lugubre trouvaille.

Lundi soir, M. Chs. B. H. Leprohon, coroner de ce district, a été averti que le cadavre d'un inconnu avait été trouvé sur la propriété de M. Thomas Lafond, à environ deux milles de la Station de Lanoraie. M. Leprohon se rendit de suite sur les lieux où une enquête eut lieu. Le cadavre est celui d'un homme d'à-peu près 60 ans ; taille 5 pieds 10 pouces ; pesant 190 à 200 livres ; le défunt portait une barbe grise ; il avait des chaussures lasses de 8 points ; pantalon en tweed brun ; chapeau en feutre, dur et sans doublure, veste et habit en drap noir ; chemise en coton carreaux, corps et caleçons en coton ouaté.

Le Dr Masse, qui a fait l'inspection du cadavre, a constaté que l'individu était mort depuis environ le mois d'Octobre dernier. On a trouvé à ses côtés un revolver "Ball dog" du calibre 32, ayant un manche noir et carreaux. Le défunt portait une blessure au crâne et après de plus minutieuses recherches le médecin a trouvé une balle logée dans le cerveau de cet infortuné. Tout fait présumer qu'on est en présence d'un suicide. On a trouvé dans ses poches une petite somme d'argent.

Il a été impossible d'identifier le cadavre. Toutes personnes qui pourraient l'identifier à l'aide du signalement que nous en donnons, pourront s'adresser à M. Chs. B. H. Leprohon, coroner, Joliette, P. Q.

Un verdict de suicide volontaire a été rendu. L'inhumation du cadavre a eu lieu au cimetière de la paroisse de St-Thomas.

## LAVALTRIE

Voici encore quatre noms à ajouter au nombre des victimes que l'imprévisible mort vient de faire en cette paroisse.

Une jeune enfant de 6 ans, fille de M. George Boisjoli, a été inhumée samedi, le 6 courant. M. Boisjoli n'avait que deux filles : elles sont mortes toutes deux à six jours d'intervalle.

Le même jour, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Rivest, menuisier, décédé à l'âge de 68 ans, après 6 mois de maladie soufferte avec patience et résignation.

Le 8 du courant, l'Eglise était de nouveau en deuil pour recevoir la dépouille mortelle de M. Elie Turgeon, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 84 ans. M. Turgeon était un citoyen estimé de ses paroissiens. Il s'était fort intéressé aux affaires municipales et scolaires de sa paroisse à laquelle il avait rendu de réels services, grâce à son expérience, à son jugement et à sa modération.

Le même jour encore, la mort frappait un des enfants de M. Pierre Desroches, à l'âge d'un an seulement, comme pour faire voir qu'elle marquait également ses victimes ; aux deux extrémités de la vie et que l'âge n'y est pour rien quand la Divine Providence a décidé de prononcer l'arrêt fatal.

## Un tour de pharmacien.

Montréal, 3 avril.—La nuit dernière M. Defoy, pharmacien de la rue Notre-Dame, qui couche dans son arrière magasin fut réveillé en sursaut par deux malfaiteurs qui étaient entrés par le vasistas situé au-dessus de la porte. N'ayant pas d'arme chez lui, M. Defoy ne savait d'abord que faire, mais une idée lumineuse lui traversa l'esprit et il la mise aussitôt en pratique. Se rendant à pas de loup derrière son comptoir, le pharmacien a versé de l'ammoniaque concentré dans un verre et l'a lancé ensuite au premier malfaiteur qui ne le voyant pas, s'approchait du comptoir. Le voleur a chancelé, est tombé sans connaissance sur le parquet. Pendant ce temps, le pharmacien remuait de l'ammoniaque dans le verre et le lançait également à la tête du second malfaiteur. Mais celui-ci ayant été atteint au cou seulement, s'est élanqué à travers la porte vitrée en poussant des cris perçants. Le bruit du verre brisé attira l'attention d'un policeman qui arriva juste à temps pour arrêter les deux oiseaux de nuits.

Traduits ce matin devant le Recorder, ils plaidèrent coupables, mais l'un d'eux invoqua la clémence de la Cour, expliquant au juge que le but de son effraction était de se procurer quelques bouteilles de Vin St-Michel pour guérir sa femme qui souffrait de pauvreté de saug et de débilité.

Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

**ECHOS DE JOLIETTE.**

—La Buanderie Notre-Dame a reçu hier, une nouvelle machine pour repasser le linge.

—Les cours donnés à l'Université Laval s'ouvriront lundi prochain, pour le 31ème terme.

—Les cadavres déposés dans le charnier pendant cet hiver, seront probablement inhumés la semaine prochaine.

—Un jeune homme désirant apprendre le métier de barbier-coiffeur, trouvera immédiatement une position chez M. Edmond Dugas, barbier, Joliette.

—Le professeur Harrington a donné, lundi et mardi soir, deux représentations dans la salle l'Institut. C'est un magicien d'un grand mérite et très habile.

—M. Napoléon Hamel, pâtissier et cuisinier, récemment arrivé de Minneapolis, ouvrira samedi, le 27, un restaurant dans la bâtisse de feu M. Frank Kelly, Joliette.

—Il y a malheureusement pour un fort montant de marchandises endommagées par l'eau, chez MM. Guibault & Gravel. Cela est dû à une crue subite dans la cave du magasin de ces messieurs.

—MM. Eugène Henrichon, tanneur, et Jules Désormier, hôtelier, tous deux de cette ville, se sont procurés respectivement une boîte téléphonique. Leur numéro de connexion est 73 pour M. Henrichon et 12 pour M. Désormier.

—A l'occasion de la mort prématurée de leur frère M. Arthur Racette, les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques sont priés de se rendre à leur salle de réunion, samedi le 20, à 7½ hrs A. M. pour assister en corps aux funérailles du défunt.

—M. Alexis Sarasin, de St-Gabriel de Brandon, a été admis avec distinction, membre du Collège des Médecins pour cette Province. A cette occasion, ses nombreux amis lui ont présenté, une magnifique adresse.

—M. L. G. Robillard, secrétaire de "La Société de Protection des malades", donnera en cette ville une conférence publique, dimanche prochain, le 21 courant; il y traitera du but et des avantages de cette société. L'heure et le lieu de cette conférence seront annoncés dimanche prochain.

—La débâcle est faite sur la rivière L'Assomption depuis hier avant-midi. Il n'y a pas eu d'accidents ni de pertes considérables si ce n'est pourtant environ 400 billots appartenant à diverses Compagnies, et qui se sont perdus par la force du courant. Ces billots sont passés à Joliette, hier.

—Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que quatre anciens élèves du collège Joliette ont été admis avec grand succès, à la pratique de la médecine aux derniers examens: Ce sont MM. Adhémar Magnan, Albert Desrochers, Paul Denis et Adélaïde Laurion. Toutes nos félicitations aux nouveaux disciples d'Eschulape.

—Nous annonçons la semaine dernière, la disparition d'un M. Charles Gravel, dont les parents demeurent à St-Félix de Valois. D'après de récents renseignements, il apparaît que M. Gravel est arrivé à St-Félix de Valois le 2 du mois courant, et qu'il en est reparti le 7 pour aller retrouver sa famille qui demeure à Cohoes, N.-Y. Il n'y a plus aucune crainte à entretenir désormais à son sujet.

—Les nouveautés printanières en chapeaux de paille, dentelles, fleurs, rubans, etc., etc., sont maintenant reçues chez Melle Casavant et sont installées à la disposition des dames pour leurs prochaines emplettes. Comme les années dernières, Melle Casavant a donné un soin particulier à ses achats, ses marchandises sont de qualités exceptionnelles et à des prix relativement bas. Le choix en est varié et attractif. Les dames sont cordialement et chaleureusement invitées. 11a.1m

—La maison du "Meilleur Marché", tenue par MM. Liard & Chaput, attire la bienveillante attention du public, sur le choix splendide de au-delà de 200 magnifiques nouveaux chapeaux garnis, qu'elle vient de recevoir pour la nouvelle saison. Ces nouveautés de tous genres, fraîchement reçues et destinées à la coiffure des dames, méritent à tous égards l'attention des acheteurs, car elles sont assorties de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, et marquées à des prix à la portée de toutes les bourses. 11a.1m.

**L'histoire d'un Meunier**  
Il lui fut donné juste un mois pour vivre

D'abord atteint de rhumatisme inflammatoire et ensuite attaqué de paralysie. — Tout espoir abandonné et sollicitant la mort pour le délivrer de ses souffrances. — Enfin, il trouve une guérison et il raconte son merveilleux retour à la santé.

De la Sherbrooke Gazette:

Les bénéfices dérivés de l'usage des Pilules Roses du Dr Williams sont bien connus à la Gazette. Il arrive souvent que les gens viennent au bureau et disent qu'ils ont été rendus à la santé par leur usage. Parfois, des exemples extraordinaires de leurs vertus curatives sont venus à notre connaissance, et dernièrement on nous raconta un de ces derniers, si étonnant de sa nature que nous crûmes utile de faire la plus minutieuse enquête pour s'assurer entièrement de l'exactitude des rapports qui avaient été faits. Nous consacrons le temps nécessaire à cette fin et nous pouvons

certifier de la vérité des faits suivants, quelque merveilleusement incroyables qu'ils paraissent.

Il y a peu d'hommes en cette partie du pays aussi bien connus que M. A. T. Hopkins, de Johnville, Qué. Avant d'aller demeurer à Windsor Mills, où il fut pendant trois ans membre du conseil municipal. Jeune homme, M. Hopkins se faisait remarquer par sa force et son activité comme lathier. Sa vigueur lui est demeurée en grande partie, car il travailla dur à son ouvrage, transportant de gros sacs de farine dans son moulin nombre d'heures pendant le jour et souvent dans la nuit. Actif comme il l'est, fort comme il l'est, il y eut un temps pas bien éloigné où il était aussi faible qu'un enfant et souffrait une agonie insupportable. Il y a environ 3 ans, pendant qu'il demeurait à Windsor Mills, il fut atteint du rhumatisme inflammatoire. Son état empira de jour en jour jusqu'à ce que en dépit des soins et prescriptions de médecins, après un an de maladie, il eut une attaque de paralysie. Son bras droit et sa jambe droite devinrent tels, qu'il ne pouvait plus s'en servir. Des plaies firent leur apparition sur les deux jambes. Il souffrit des douleurs tourmentantes, et ne pouvait prendre de repos ni le jour ni la nuit. Il assura les soins des meilleurs médecins qu'on pouvait trouver, mais les médecins ne donnèrent aucun espoir de son retour à la santé. "Il sera boiteux toute sa vie" dirent deux autres médecins. Il n'est pas étonnant, dit-il, que la vie m'était devenue à charge et que je soupirais après la mort pour mettre un terme à mes souffrances. Ceci se passa au mois d'août, 1892. Vers le mois d'octobre de la même année, il entendit parler des Pilules Roses du Dr Williams et, animé d'un espoir qui croyait bien inutile, il résolut de les essayer. C'est ce qu'il fit et avant longtemps il était capable de prendre l'exercice en dehors. Il continua à suivre le traitement, remplissant les ordonnances à la lettre, et est aujourd'hui presque aussi fort que lorsqu'il était jeune homme, et est en état d'accomplir comme il le fut et sans difficulté les travaux laborieux qui lui font gagner sa vie.

Telle est l'histoire merveilleuse que M. Hopkins a racontée à la Gazette; il attribue son retour à la santé seulement à l'usage des Pilules Roses du Dr Williams et il consent à satisfaire toute personne qui voudrait avoir d'autres détails sur leurs effets merveilleux.

Un état vicieux du sang ou un système nerveux ébranlé est le secret de la plupart des maladies qui affligent l'humanité, et en restaurant le sang et en tonifiant les nerfs, les Pilules Roses du Dr Williams frappent la maladie à sa racine, la chassent du système et rendent le patient à la santé et à la force.

Dans le cas de paralysie, maladie d'épine dorsale, ataxie locomotrice, sciatique, rhumatisme, érysiplé, maladies scrofuleuses, etc., ces pilules sont supérieures à tout autre traitement. Elles sont aussi un spécifique pour les maladies qui rendent la vie à charge à tant de femmes, et venant rapidement les traits de la santé aux jours pâles. Les hommes briaqués par les excès de travail, les inaptitudes ou les excès trouveront une guérison certaine dans les Pilules Roses. En vente chez tous les marchands ou envoyé par la mail, franc de port, sur réception de 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Rockville, Ont., ou Shenectady, N.-Y. Médez-vous des imitations et des articles qu'on essaye de vous substituer en prétendant qu'ils sont "tout aussi bons."

**St-Félix de Valois**

M. A. J. Read, fils de M. George Read, marchand de cette paroisse, est décédé le 16 avril, à l'âge de 23 ans. Le défunt était porteur d'une police d'assurance de \$1000,00, dans la compagnie "Canada Life" dont MM. Provost Piché de Joliette sont agents.

—Belle lampe suspendue avec abat-jour décoré, à \$2,50 chez Albert Gervais.

**TRENTE CINQUIEME RAPPORT ANNUEL DE LA Société d'Assurance sur la Vie "L'EQUITABLE" DES ETATS-UNIS**

FOUR L'ANNEE EXPIRANT LE 31 DECEMBRE 1894.

Ayant ouvert un bureau d'agence à Joliette de l'importante société d'assurance sur la vie "L'Equitable", je me fais un devoir de publier le rapport de cette compagnie, tant dans le but d'informer ses assurés nombreux qu'elle compte dans le district de Joliette, que dans celui de faire connaître au public en général, l'état financier de ses affaires au point de vue des transactions considérables qu'elle opère, et des immenses garanties qu'elle offre à ses assurés.

Fondée en 1859, elle a pris une telle importance, qu'elle occupe aujourd'hui sans contredit, le premier rang des Compagnies d'Assurances les plus en renom dans le monde entier. Elle est la Compagnie qui ait le plus fort dépôt de garantie au Gouvernement Canadien, savoir: \$2,300,000,00, au pair.

La Compagnie "L'Equitable", assure aussi les enfants depuis l'âge de un an (1) et au-dessus, de façon à faire toucher à ces derniers, le montant de leur assurance, soit à l'âge de 18, 21, 25 ans. Advenant que la mort frappe l'assuré avant la période spécifiée, le père est héritier du montant assuré; Il y a à là quelques choses pour les pères de familles, etc. Les maladies des enfants sont fréquentes, souvent mauvaises et mêmes mortelles.

**ACTIF.**

Obligations et hypothèques	\$26,312,841,16
Propriétés immobilières, y compris l'édifice de l'Equitable et achats aux enchères pour affranchissements d'hypothèques.	24,322,723,46
Obligation des Etats-Unis, d'Etats de villes et autres placements	107,619,636,52
Prêts garantis par obligations et actions (valeur du marché \$7,401,456)	5,663,500,00
Propriétés immobilières hors de l'état de New-York, y compris les achats aux enchères pour affranchissements et les bureaux	15,090,524,81
Argent en caisse et transit (depuis reçu et placé)	2,287,140,05
Intérêts et loyers dus et accrus	527,200,06
Primes de première année dues et sur lesquelles il n'a pas été fait de rapport, en déduisant les frais de perception	543,837,00
Primes de renouvellements dues et sur lesquelles il n'a pas été fait de rapport, déduction faite des frais de perception	645,391,00
Primes de première année ajournées, déduction faite des frais de perception	259,618,00
Primes de renouvellements ajournées, déduction faite des frais de perception	1,741,898,00

Montant de l'actif au 31 décembre 1894.....\$185,044,310,06

**PASSIF.**

Réserve sur toutes les polices en existences (calculées à 4%) et autre passif	\$147,564,507,21
Surplus, indivis, calculé à 4% "Standard"	37,479,802,85
Surplus calculé à 3½% "Standard" \$27,258,764,85.	
<b>REVENUS.</b>	
Primes	\$36,038,931,09
Argent reçu pour intérêts, loyers et dividendes	7,630,795,42
Total des revenus	\$43,669,726,51

**DÉPENSES.**

Réclamations Mortuaires	\$11,036,679,71
Dotations échues et payées	952,054,66
Rentes viagères	385,811,98
Valeurs remises	3,468,351,04
Valeurs de tontines échues	1,490,721,00
Dividendes payés aux porteurs de polices	2,139,734,58
Payé aux porteurs de polices	\$19,473,352,97
Déboursés divers pour commissions, taxes, salaires, annonces et dépenses générales	7,953,130,96
Total des dépenses	\$27,426,483,93

**ASSURANCES.**

Montant d'assurances en cours au 31 décembre 1894.....\$913,556,733,00

Dans le relevé ci-dessus des assurances en cours, les polices payables par versements, émises durant l'année 1894, et avant, ont été réduites à leur valeur commuée.

Montant total représentant les demandes d'assurances nouvelles en 1894.....\$256,552,736,00

Montant représentant les assurances refusées.....39,436,748,00

Nouvelles assurances émises en 1894.....\$217,115,988,00

Les opérations de la Compagnie "L'Equitable" se font sur le plan mutualité, argent comptant. Nous n'acceptons pas de billets pour les primes de première année ou les primes de renouvellement.

Le soussigné, Ald. Charland a aussi l'agence générale de la Compagnie sur le feu "La Caledonian", originaire d'Ecosse, qui a un capital de \$10,000,000.00. Fondée en 1805, elle rivalise avantageusement avec les autres Compagnies de ce genre.

Bureau ouvert à toute heure du jour, au magasin de M. M. H. Lepron, marchand de fer, Place du Marché, Joliette.

**ALD. CHARLAND, Agent général à Joliette, P. Q.**

**NAISSANCES**

—Au Lac à la Tortue, P. Q., le 10 mars dernier, l'épouse de M. J. W. Aubin, un fils, qui reçut au baptême, les noms de Joseph-William-Léo.

—A Joliette, le 14 avril courant, l'épouse de M. Edmond Dugas, barbier, un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph-Elie Israël.

—A Joliette, le 13 avril 1895. DESROCHERS & DUCHARME, P. C. S.

J. M. TELLIER, Avocat du Demandeur.

**DECES**

—Aux Dalles, Comté de Montcalm, le 1er avril courant, Marie-Eva-Par-média, enfant de M. Trefflé Beaudoin, à l'âge de 11 ans.

"Prenez courage" est un conseil enuyant à ceux qui se sentent épuisés, sans appétit et découragés. Mais la manière dont Hood's Sarsaparilla rebâtit la charpente fatiguée et donne un bon appétit, est merveilleuse. Meilleur cathartique de famille, Hood's Pills.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD 50 cts par année seulement.

**St-Félix de Valois.**

Mme Vve Léon Beausoleil, de St-Félix de Valois, annonce au public qu'elle continuera à faire fonctionner la tannerie que son époux tenait en cette localité. En conséquence, les anciennes pratiques de feu M Beausoleil trouveront comme par le passé, à la tannerie qu'il exploitait, tout ce qu'il faut pour les satisfaire. On continuera à recevoir et à préparer les peaux que l'on voudra bien y apporter et la plus grande attention sera donnée à tous.

Une visite est sollicitée. 2f.

**G. O. F.**

AVIS

Est par le présent donné aux membres de la Cour St Barthélémy, No. 249 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, que les élections des officiers auront lieu mardi prochain, le 23 avril. Tous les membres sont priés d'être présents.

Par ordre, ALBERT GERVAIS, Ch-f-Ranger.

**Hotel Richelieu.**

Cet Hôtel est le seul hôtel Français de premier ordre à Montréal, tenu sur le plan Européen et Américain. Il est situé au centre de la ville "près du Palais de Justice." On peut y loger facilement 300 personnes avec tout le confort désiré. Le prix de pension et chambre comprise est de \$1,50 à \$2,00 par jour. Prix spéciaux pour pensionnaires à la semaine et au mois. Veuillez noter que nous venons d'ajouter à notre salle à dîner (Table d'Hôte.) Un Restaurant à la Carte et des Salles à Dîner particulier. Une visite est respectueusement sollicitée.

Les entrées sont sur la Rue St Vincent seulement. L'entrée sur la Place Jacques Cartier ne communique plus avec l'Hôtel Richelieu.

I. B. DUROCHER & CIE., Prop.

N. B.—Les omnibus de l'Hôtel Richelieu sont toujours à l'arrivée des convois de chemins de fer et débarcadères des bateaux à vapeur. 18av3m

**CANADA, Province de Québec, dis-**

trict de Joliette, Cour Supérieure, No 2637. Joseph Etu, cultivateur, de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, dans le district de Joliette, Demandeur, contre Simaie Pin, cultivateur, de St-Côme, dans le dit district, et William Pin, ci-devant cultivateur, du même lieu, et maintenant absent de la Province de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur William Pin, de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, le 13 avril 1895. DESROCHERS & DUCHARME, P. C. S.

J. M. TELLIER, Avocat du Demandeur.

**CANADA, Province de Québec, dis-** trict de Joliette, Cour de Circuit, No 4231 Révérend François Xavier Geoffroy, Prêtre, de la ville de Joliette, dans le District de Joliette, Demandeur, vs. Jean Baptiste Perreault, ci-devant cultivateur, de la paroisse de la paroisse de St-Paul, dans le dit district, et actuellement absent de la Province de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, le 13 avril 1895. DESROCHERS & DUCHARME, G. C. C.

J. M. TELLIER, Avocat du Demandeur.

**CANADA, Province de Québec, dis-** trict de Joliette, Cour Supérieure, No 2636. Jean Baptiste Masse, ci-devant cultivateur, de St-Thomas, et actuellement de la ville de Joliette, dans le district de Joliette, Demandeur, vs. Jean Baptiste Perreault, ci-devant cultivateur, de St-Paul, dans le dit district et actuellement absent de la Province de Québec, Onésime Laporte, cultivateur, de St-Thomas, dans le dit district, David Masse, William Lafond et William Masse, ces trois derniers ci-devant cultivateurs, de la dite paroisse de St-Thomas et actuellement absents de cette Province, Défendeurs.

Il est ordonné aux dits défendeurs Camille Forest, David Masse, William Lafond et William Masse de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, le 13 avril 1895. DESROCHERS & DUCHARME, P. C. S.

J. M. TELLIER, Avocat du Demandeur.

**CANADA, Province de Québec, dis-** trict de Joliette, Cour de Circuit, dans et pour le Comté de Montcalm, No 299. Joseph Beaugard, marchand, de la paroisse de St-Patrick de Rawdon, dans le Comté de Montcalm, District de Joliette, Demandeur, vs. Thomas Price, ci-devant de la dite paroisse de St-Patrick de Rawdon, et maintenant absent de la Province de Québec, tant personnellement qu'en sa qualité de donataire universel de Dame Martha Cahill, veuve de feu James Price, en son vivant cultivateur de la dite paroisse de St-Patrick de Rawdon, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

St-Julienne, ce seizième jour du mois d'avril mil huit cent quatre-vingt quinze.

G. A. ARCHAMBAULT, G. C. C.

—Pour 25, 30, 35, 40 et 50 cts, vous pouvez vous procurer une jolie lampe complète, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

**COLONNE DU**

**"Bon Marché"**

**NOUS COMMENCERONS LUNDI PROCHAIN, LE 15 COURANT**

UNE GRANDE

**Vente au Rabais**

De tout le stock que nous avons sans exception. Nous avons l'intention de vendre à un prix si bas que tout le monde voudra acheter.

Une visite à notre magasin vous convaincra de la vérité de ce que nous promettons.

Nous donnons toujours des présents.

**GUIBAULT & GRAVEL,**

BLOC LACHAPPELLE, JOLIETTE.

**Terre à vendre.**

Une terre située dans la paroisse de St-Jean de Matha, Rang Ste-Louise, à vingt arpents de l'église, bûche de maison, granges et autres dépendances, en bon état de culture; aussi une sucrerie de 600 érabes en bon ordre, appartenant à M. Hormidas Archambault, de St-Jean de Matha, est offerte en vente à de très bonnes conditions. Pour plus de détails, s'adresser au propriétaire. 11av.3m.

**On demande**

M. Magloire Barrette, marchand, de Rawdon, comté de Montcalm, a besoin pour le 15 mai prochain, de deux hommes diplômés pour la fabrication du fromage. 1f.

**LE VIN ST-MICHEL**

**Convient à tous les Ages.**

IL EST INDISPENSABLE AUX ENFANTS Qui sont d'une constitution chétive, et aux adultes dont la croissance est trop rapide. Il développe les muscles, donne l'appétit et bientôt l'enfant reprend ses vives couleurs sous les baisers heureux de sa mère attendrie.

Il s'adresse particulièrement aux jeunes FEMMES Anémiques, dyspeptiques, nerveuses ou chlorotiques; il est l'idéal des toniques, pour relever les forces abattues par les maladies de langueur. Il donne au visage cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

IL EST L'AMI DU VIEILLARD Car le Temps, ce grand dé-moisneur, qui marque toute chose de sa grille néfaste, n'a plus de prise sur les personnes âgées faisant usage de ce tonique énergique, l'aieule est aussi jeune que sa petite fille, l'une et l'autre ont 16 ans au livre de l'Hygiène et de la Santé.

**MONGENAI BOIVIN & CIE., MONTREAL**

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis.



Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 85

LA MALEDICTION d'un PERE

TROISIÈME PARTIE

La Comtesse de Bussières

XX

RAYON DE SOLEIL.

Sans le vouloir, sans le savoir, Edmond venait de lui livrer son secret.

—Edmond, reprit-elle, de sa voix tendre et affectueuse, est-ce que vous l'avez vue plusieurs fois, cette belle jeune fille ?

—Oui, plusieurs fois, répondit-il tristement.

—Et vous l'avez aimée ?

—Oui, ma mère, je l'ai aimée, je l'aime, et je ne dois plus penser à elle ! Ah ! c'est une fatalité terrible qui m'a placé sur son chemin ! Quand Dieu nous envoie un bonheur, une douleur l'escorte toujours !

—Edmond je ne comprends pas votre chagrin.

—Ah ! s'écria-t-il d'une voix pleine de larmes, je suis honteux de l'avouer, vous me prodiguez votre affection, votre tendresse, vous me comblez de vos bienfaits ; hier, je n'étais rien, vous m'élevez jusqu'à vous, et pour vous récompenser je ne sais que vous montrer mon désespoir.

—Voyons, cher enfant, pourquoi cette grande douleur, pourquoi ce désespoir ? Est-ce parce que je viens de vous dire que Mlle Blanche n'est pas la fille de Jacques Mellier ?

—Je le savais, je le savais, je le savais !

—Est-ce le vieux Mardoche qui vous l'a dit ?

—Non, ma mère, non ; comme la plupart des gens du pays, Mardoche croit qu'elle est la fille de M. Mellier.

—En cela, Edmond, Mardoche vous a trompé ; il ne croit pas cela, il ne peut pas le croire.

—Pourquoi m'aurait-il trompé ?

—Pourquoi ? Est-ce qu'il vous a dit tout ce qu'il savait ? Ah ! il s'en est bien gardé !... Quand on vous a appris que Blanche n'était pas la fille de Jacques Mellier, on a dû vous dire le nom de son père ?

—On me l'a dit, fit-il d'une voix brisée.

—Encore un mot, Edmond. Ne vous êtes-vous pas aperçu que Mardoche avait pour Mlle Blanche une grande affection ?

—Il l'aime comme un père !

—Ainsi vous avez vu cela et vous n'avez pas compris... ?

—Mon Dieu, mon Dieu ! Que voulez-vous dire ?

—Maintenant, je ne doute plus, s'écria la comtesse avec un rayonnement dans le regard ; Edmond, cet homme qui se cache sous l'habit d'un mendiant, et qui sait tant de choses dont il ne révèle que la moitié, cet homme ne s'appelle pas Mardoche, il se nomme Jean Renaud.

La jeune homme poussa un cri et bondit sur ses jambes, une lueur livide dans le regard.

—Jean Renaud ! exclama-t-il, lui ! lui ! oh !...

—Oui, reprit la comtesse, Mardoche n'est autre que Jean Renaud.

—Et je ne l'ai pas deviné... je ne l'ai pas deviné ! dit le jeune homme les dents serrées. Ah ! comme il a dû se moquer de moi. Avec quelle cruauté il a torturé mon cœur ! Et pourtant, Mardoche n'est pas méchant... non, il n'est pas méchant... pardon, ma mère pardon, je ne sais plus ce que je dis ; il me semble que la raison m'échappe, mes pensées se heurtent, se confondent dans la nuit de mon cerveau... je ne comprends plus, je ne comprends plus...

Il était pâle comme un mort, et il jetait autour de lui des regards d'insensé.

La comtesse, effrayée, se leva et lui prit les deux mains.

—Calmez-vous, mon enfant, dit-elle, calmez-vous ; à mon tour, je vais vous dire tout ce que je sais. Comme un rayon de soleil, un mot vous éclairera ; votre âme va retrouver sa sérénité, et une joie immense va inonder votre cœur. Vous aimez Blanche, mon fils, eh bien ! vous pouvez l'aimer, sans trouble, sans effroi ; elle sera votre femme, car elle est digne de vous... Blanche n'est pas, comme on vous l'a dit, la fille d'un voleur et d'un assassin. Jean Renaud, son père est innocent !

—Dieu ! est-ce possible ?

—Je vous dis la vérité, mon fils.

—Oh ! je voulais le croire, s'é-

cria-t-il affolé, mais comment, comment ?...

Il tira brusquement de sa poche la lettre de Blanche et la tendit à la comtesse en disant :

—Lisez, ma mère, lisez !

—Pauvre jeune fille ! murmura la comtesse les yeux mouillés de larmes, elle ne sait rien encore ; mon Dieu, comme elle doit souffrir !

—Mais c'est donc vrai ? reprit Edmond d'une voix hésitante, saccadée.

—Oui, Jean Renaud, celui qui se fait appeler aujourd'hui Mardoche, Jean Renaud n'est pas coupable !

Le visage du jeune homme s'illumina et un sanglot s'échappa de sa poitrine gonflée.

—Edmond, reprit la comtesse, ce vieillard que vous avez vu sous l'habit d'un mendiant, qui se cache à tout le monde, même à sa fille, est un homme admirable... Il s'est fait envoyer au bain pour un autre, il a souffert et il souffre encore pour un autre ! Rien de beau, rien de grand comme sa vie ! Mon fils Edmond, votre père, est mort dans ses bras ; il connaissait l'assassin et il s'est laissé condamner... Il a poussé le dévouement jusqu'au sublime, cet homme est un héros !

—O ma mère, ma mère, s'écria le jeune homme !

Et ivre de joie, fou de bonheur, il se jeta dans les bras de la comtesse.

Nous irons le chercher, reprit Mme de Bussières, nous l'amènerons à Arfeuille avec sa fille ; il a été gracié il y a quelques mois ; mais ce n'est pas assez, nous cherchons, nous trouverons le moyen de le faire réhabiliter ; il y a des difficultés sans doute ; mais M. Dumoulin, qui cause en ce moment avec le comte, parviendra certainement à les surmonter. Oui, il faut que Jean Renaud soit réhabilité ; il le sera ; et sa fille que vous aimez, mon fils, Blanche, sera votre femme ! Mon Dieu ! après ce qu'il a souffert, y a-t-il sur la terre une récompense assez grande pour Jean Renaud ?

—Ah ! la joie m'étouffe, c'est trop... c'est trop de bonheur, murmura Edmond en se laissant glisser aux genoux de la comtesse.

Mme de Bussières le regarda avec une expression de tendresse indicible.

—J'ai encore quelque chose à vous dire, reprit-elle. Vous devez tout savoir. Revenez vous asseoir près de moi.

Il obéit.

—Là, vous êtes bien ainsi, tout près de moi, comme tout à l'heure, vos yeux fixés sur les miens. Cher enfant, je ne me lasse pas de vous regarder ; c'est pour mon cœur une joie sans pareille, une ivresse infinie, un bonheur que je n'ai jamais connu ! C'est aujourd'hui seulement que je suis mère, ajouta-t-elle en pleurant.

Edmond l'entoura de ses bras :

—Je vous aime, ma mère, dit-il en l'embrassant, je vous aime !

—Oui, vous m'aimez, je le sens aux battements de mon cœur, au ravissement de mon âme ; vous aimez votre père aussi, vous vous aimez tous les deux, près de vous nous oublierons peut-être le terrible passé. Edmond, vous êtes notre dernier et unique espoir !

—Je ne serai pas ingrat, je vous le jure ! Je ne ferai jamais assez pour me montrer digne de vos bienfaits.

—Edmond, c'est nous qui vous devons de la reconnaissance.

Maintenant, continua-t-elle, écoutez-moi : C'est M. Dumoulin qui, chargé par le comte de Bussières de faire des recherches sur le crime de Frémicourt, a découvert que Jean Renaud était innocent ; c'est encore par M. Dumoulin que le comte a appris ce que nous savons de l'histoire de votre malheureux père. Vous l'avez deviné, Edmond, votre mère a fait une faute ; elle aimait... il y a des pères qui pardonnent, le sien fut sans pitié. La colère et ce sentiment funeste, qui met au cœur de l'homme la haine et le désir de la vengeance, ont armé son bras ; il a tué l'amant de sa fille ! Le lendemain, la pauvre Lucile, folle de douleur et de désespoir, s'est sauvée de la maison paternelle. Où est-elle allée ? Nul ne le sait. C'est bien loin, sans doute, entourée d'étrangers, qu'elle vous a mis au monde.

Edmond, le meurtrier de votre père est votre père aussi ; nous ne pouvons pas lui demander compte de ce crime.

—C'est vrai, dit-il sourdement.

Et il poussa un long gémissement.

—Il ne me reste plus qu'à vous dire le nom de famille de votre mère, ajouta la comtesse ; elle se nommait Lucile Mellier ?

—Mellier, Mellier ! exclama le

jeune homme d'une voix frémissante ; ah ! maintenant, je comprends tout !...

Et il laissa tomber sa tête dans ses mains.

La comtesse leva vers le ciel ses mains tremblantes.

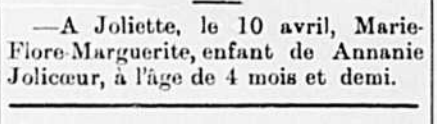
—Mon Dieu, dit-elle, vous êtes juste, vous êtes bon, vous êtes grand ! Faites descendre un de vos regards jusqu'à nous ; acceptez toutes les douleurs de ma vie pour l'expiation des coupables, et donnez le bonheur aux enfants de ceux qui ont tant souffert !

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

[A suivre.]

DECES

—A Joliette, le 10 avril, Marie-Flore-Marguerite, enfant de Annanie Jolicœur, à l'âge de 4 mois et demi.



Mrs. May Johnson.

Les Pilules d'Ayer

Je prends depuis plusieurs années les Pilules d'Ayer et j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Pour l'Estomac et la foie

ainsi que pour la guérison des névralgies les Pilules d'Ayer sont sans égales. Elles sont faciles à prendre et sont les meilleurs médicaments de famille que j'aie jamais connus.

LES PILULES d'AYER

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition Colombienne.

La Salseparille d'Ayer pour le Sang.

J. B. TREFFLE RICHARD,

PROPRIÉTAIRE DE MOULINS, L'ÉPIPHANIE, P. Q.,

Annonce au public qu'il a accepté l'agence de la manufacture de laine canadienne des MM. Delisle, d'Yamachiche, P. Q., afin de fournir à la classe agricole le moyen d'écouler sa laine aisément et avantageusement.

Il vend aux mêmes prix et aux mêmes conditions que la manufacture elle-même, devant jouir de cette faveur tant qu'il ne rétablira pas sa manufacture incendiée. Les marchandises sont cotées très bas, au tiers en argent et aux deux tiers en laine, qu'il paie 30 cts la livre, quand elle est belle. Rien qu'un prix : le même pour argent et laine ou pour argent seulement.

Marchandises garanties pure, grande laine du pays, ne repassant pas et ne changeant pas au lavage, faites à perfection sous tous rapports, aussi durables que ce qui se fait de mieux dans le même genre à la maison par nos meilleures fileuses et tisserands canadiens.

Ayant continuellement en mains : flanelles à draps, double largeur, couvertes de lit, étoffes et tweeds pesants et légers, flanelles à chemises, à robes, etc, laine à tricôt, chaîne, tissure, etc.

Vive la laine et l'étoffe du pays !!! Soyons donc canadiens, et canadiens jusque dans nos habits !!! 3 nov. 1894

—A vendre à sacrifice ! 500 chapeaux en feutre, 50 pièces de ruban, 50 pièces de voile, 50 coiffures d'enfants, 300 plumes et plumaux, le tout pour être vendu à 50 cts dans la piastra. J'attire aussi l'attention du public sur les beaux rubans vendus à 5 cts, ainsi que mes chapeaux de crêpe à \$1,00 et \$1,50, etc., et une foule d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer. Une visite est sollicitée.

MME J. N. LANDRY.

Au Public

M. PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, telles que : machines à coudre, bicyclettes et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent. Une visite est sollicitée.

PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette.

17 janv. 1895.

Défense d'avancer.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit en mon nom, sans une autorisation signée de ma main.

LIBOIRE LAPRADE, Joliette, 31 mars 1895.

PIANOS ET ORGUES

DE PREMIÈRE QUALITÉ, Garantis pour six années, et à bon marché,

À VENDRE PAR J. C. ROBITAILLE.

Vieux instruments pris en échange et payés le plus haut prix.

MACHINES A COUDRE :

NEW-WILLIAMS, NEW-RAYMOND, WHITE SINGER ET DAVES, À VENDRE À SACRIFIÈRE PAR J. C. ROBITAILLE, JOLIETTE.

Une visite est sollicitée. Réparations faites à ordre.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, Ecr., L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien. CHER MONSIEUR, Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux.

Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tout le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous. O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3o Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

4o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard.

CHARLES TELLIER, St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT ? À 50 cts la bouteille.

NOUVELLE INDUSTRIE A JOLIETTE M. J. DUSSEAULT,

TAILLEUR DE PIERRE ET SCULPTEUR, A l'honneur d'annoncer au public, qu'il a ouvert un atelier de monuments sur la rue Notre-Dame, en face du couvent de la Providence, et qu'il exécutera toutes sortes de travaux, en pierre de Joliette, en marbre et granit. M. Dusseault a plusieurs échantillons de marbre et granit pour tout les goûts ; les personnes désireuses d'avoir un beau monument des mieux finis, et qui voudraient bien lui donner leur commande, n'auront que l'embaras du choix. M. J. Dusseault garantit l'ouvrage comme tout de première classe, et donnera satisfaction aussi bien que dans les meilleures boutiques de Montréal et à meilleur marché. N'achetez pas ailleurs avant de venir voir nos ouvrages et nos prix et je vous promets que vous y trouverez votre profit. M. J. Dusseault fera une réduction de six par cent sur ces prix ordinaires quoiqu'ils soient déjà bien bas à toute personne qui donnera sa commande en hiver pour un monument devant être posé au printemps. Qu'on se le dise. JOHNNY DUSSEAULT, Tailleur de pierre, Joliette. 3 jan. 6m.

On se plaint

De ce que les temps sont durs, la chose n'est que trop réelle ; mais le prix des marchandises est en proportion de la rareté d'argent. Quand on pense qu'on achète chez Mme G. Piché de bonnes indiennes garanties, de couleur, pour 6, 7 et 8 cts, ainsi que des flanellettes de la meilleure qualité, des bas d'enfants à partir de 6 cts en montant, un joli chapeau de feutre tout garni pour une piastre ; c'est à n'y pas croire.

Comme il y a encore de descendants de Thomas, qui ne croient pas savoir, qu'ils viennent à notre établissement et ils se convaincront de la vérité de nos avancés. 22me la. DME G. PICHÉ

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

CHOLERA !

Évitez le TERRIBLE MALADIE qui procure la mort. L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr. NEY.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne, la fièvre de l'été, la fièvre de l'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

Le Dr. NEY a découvert un remède qui agit sur le choléra, la dysentérie, la diarrhée, la peste, la typhoïde, la fièvre typhoïde, la fièvre malarique, la fièvre intermittente, la fièvre bilieuse, la fièvre éruptive, la fièvre scarlatine, la fièvre rouge, la fièvre jaune, la fièvre d'été, la fièvre d'hiver, la fièvre de printemps, la fièvre d'automne.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité. Essayez-le. 1er Jan. 94 la

—Si vous voulez entretenir vos armoires luisantes, faites usage d'une pâte spécialement préparée à cet effet et mise en boîte de 5 et 10 cts. En vente chez Albert Gervais.

Guérison miraculeuse.

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite depuis près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant 6 bouteilles de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie. On peut aussi écrire au propriétaire, Dr J. LARIVIÈRE.

Manville, R. I. UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS TOUTS LES MOIS

Dr J. Larivière, Docteur, ayant fait usage de votre remède le "régulateur de la santé de la femme" avec une grande satisfaction, je désirerais avoir de vos "plasters". Je vous envoie le prix de deux en timbre poste. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse :

JOSÉPHINE MABLEUR, Taftville, Conn. Box 169

Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, P. Q. M.M. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada. 26f. 94/1a.

VIN STE-EMELIE !

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT. J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin ; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade. —En vente chez—

MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

PITUTE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Je m'adressai à vous et vous avez pu constater que je ne suis pas un homme nouveau.

Je vous envoie le prix de deux en timbre poste. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse :

CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr. Ney sont en vente partout à 25 cts la boîte.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

La Banque Ville-Marie

CAPITAL SOUSCRIT \$500.000 Succursale de L'Épiphanie

Une agence de cette Banque a été établie à L'Épiphanie pour y transiger les affaires de banque en général. Une visite est respectueusement sollicitée.

HEURES DU BUREAU 10 heures A. M. à 3 heures P. M. LE SAMEDI 10 heures A. M. à 1 heures P. M. J. H. DUSSEAULT, Gérant. 12[ml.94]an.

Magdelger Mercier

CHIRURGIEN - DENTISTE Coin des rues Manseau et St-Cha Borromée (EN FACE DU COLLEGE) JOLIETTE

N. B.—Maladies de la bouche et des dents traitées d'après les données de la science et de l'art modernes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et confection des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public. 15 nov. 1894

—Un lot considérable de portemonnaie, environ 350, vient d'être reçu au magasin de Albert Gervais. C'est un véritable Job et les acheteurs sont priés d'en profiter. Ces articles seront vendus moitié prix. Un beau portemonnaie valant 50 cts sera vendu pour 25 cts et ainsi de suite suivant la variation des qualités. Qu'on en dise et qu'on en profite.